

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

À L'HEURE DE L'INDUSTRIE 4.0

COLLOQUE 2021
VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021

Lieu: Université de Genève - Uni Mail, Salle R290
Bd du Pont-d'Arve 40 - 1205 Genève

Programme au verso ➡



Le plan de protection COVID-19 prévu par l'Université de Genève pour les événements publics s'applique. En fonction de l'évolution sanitaire, les organisatrices se réservent de proposer le colloque totalement ou partiellement en ligne.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

PROGRAMME

8:45	Mots de bienvenue	
9:00 – 9:40	La sécurité et la santé au travail en droit international : l'urgence face aux multiples défis révélés par la crise sanitaire mondiale	STÉPHANIE DAGRON Professeure, Facultés de droit et de médecine, Université de Genève
9:40 – 10:20	La santé du travailleur en droit européen. Une doctrine de l'action	PIERRE-YVES VERKINDT Professeur émérite, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
10:20 – 10:40	Discussion modérée par	CHRISTINE KADDOUS Professeure, Faculté de droit, Directrice du Centre d'études juridiques européennes, Université de Genève
10:40 – 11:00	Pause-café	
11:00 – 11:35	Transformation numérique, évolution des risques et efficacité des normes de protection de la santé au travail	RAFAËL WEISSBRODT Professeur, Haute école de Santé, HES-SO Valais-Wallis
11:35 – 12:10	L'approche helvétique de la protection légale de la santé au travail	ANNE-SYLVIE DUPONT Professeure, Faculté de droit, Universités de Genève et de Neuchâtel
12:10 – 12:20	Discussion modérée par	ANNE MEIER Docteure en droit, avocate
12:20 – 13:50	Pause de midi	
13:50 – 14:25	Santé, horaires de travail et dialogue social à l'ère du digital	KARINE LEMPEN Professeure, Faculté de droit, Université de Genève
14:25 – 14:50	Préoccupations actuelles et émergentes dans le domaine de la santé et sécurité au travail : récit d'une médecin inspectrice du travail	MARIANGELA DE MORAES PIRES Médecin inspectrice du travail, Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT)
14:50 – 15:10	Discussion modérée par	JULIEN DUBOUCHET CORTHAY Directeur du service de l'inspection du travail, OCIRT
15:10 – 15:45	Pause-café	
CONFERENCE PUBLIQUE		
15:45 – 16:15	Protecting health personnel: Occupational safety and health in the health sector	CHRISTIANE WISKOW Spécialiste du secteur de la santé, Département des politiques sectorielles, OIT
16:15 – 16 :40	Discussion modérée par	ANTOINE FLAHAULT Professeur, Directeur de l'Institut de Santé globale, Faculté de médecine, Université de Genève
16 :40 – 17 :00	Conclusion et fin du colloque	

Finances d'inscription

CHF 120.-

CHF 60.- (avocat.e.s-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café et le déjeuner.

La finance d'inscription de CHF 120.- comprend également les Actes du colloque.

Sur présentation d'une pièce de légitimation, les étudiant.e.s et doctorant.e.s peuvent assister gratuitement au colloque (documentation et restauration non comprises).

Formation continue FSA La participation à ce colloque permet aux avocat.e.s spécialistes FSA en droit du travail d'obtenir 6 crédits de formation continue FSA.

Attestation Une attestation de participation peut être délivrée sur demande.

Annulation En cas d'annulation reçue le 30 octobre au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 40.-

Informations complémentaires

Tél. +41 (0)22 379 86 33.

**INSCRIPTION JUSQU'AU
30 OCTOBRE 2021**

